**RC ANNEXE 1 - QUESTIONNAIRE RELATIF AUX PRATIQUES DE L’ATTRIBUTAIRE EN MATIERE D’EGALITE PROFESSIONNELLE, DE PREVENTION DES DISCRIMINATIONS ET DE PROMOTION DE LA DIVERSITE**

*Les informations renseignées dans ce formulaire n’ont aucune incidence sur l’analyse des candidatures ni sur l’évaluation et la sélection des offres reçues. Le présent questionnaire complété doit être remis au moment de l’attribution*

**Informations relatives au candidat :**

Marché :

Lot**:**

Nom de la société :

Nom et coordonnées du référent RH du candidat :

# Promotion de l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

## Pendant l’année en cours, nombre total de :

## salariés :

## d’encadrants :

## Votre structure est-elle engagée dans une démarche d’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ?

OUI   NON

Dans l’affirmative, comment cet engagement est-il matérialisé (charte, accord d’entreprise, promotions sur les supports de communication, …) ?

## Etes-vous labellisé, ou en voie de labellisation, par le label égalité AFNOR ?

OUI   NON

Dans l’affirmative, depuis quelle année ?

## Préciser la proportion de femmes et d’hommes au sein de vos effectifs :

## Préciser, la proportion de femmes et d’hommes parmi le personnel encadrant :

## Au niveau des formations ou de la sensibilisation sur l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, préciser, au sein de vos effectifs, préciser la proportion de femmes et d’hommes :

1. qui ont déjà bénéficié de cette formation :
2. qui en bénéficieront dans les 12 mois glissants:

## Au niveau des formations ou de la sensibilisation sur la prévention des violences sexuelles et sexistes au travail, préciser, au sein de vos effectifs, la proportion de femmes et d’hommes :

1. qui ont déjà bénéficié de cette formation :
2. qui en bénéficieront dans les 12 mois glissants:

## Préciser les écarts moyens de rémunérations à responsabilités égales existant entre les femmes et les hommes au sein de vos effectifs :

## Actions correctives mises en œuvre pour réduire ces écarts de rémunération (grilles de salaire conventionnée, actions de sensibilisations auprès des RH, contrôle annuel des enveloppes salariales, comitologie spécifique et périodiques, ajustement des salaires en faveur de l’égalité, autres.... ):

# Prévention des discriminations et promotion de la diversité

## Votre structure est-elle engagée dans une démarche de prévention contre les discriminations et de promotion de la diversité ?

OUI   NON

Dans l’affirmative, comment cet engagement est-il matérialisé (charte, accord d’entreprise…) ?

## Etes-vous labellisé, ou en voie de labellisation, par le label diversité AFNOR ?

OUI   NON

Dans l’affirmative, depuis quelle année ?

## En terme de formation et de sensibilisation, quels sont les types de publics formés à la prévention des discriminations et de promotion de la diversité (Encadrants ? cadres ? personnel d’exécution ? DRH ? représentants d’entreprise)?

## Quels types d’actions sont prévues dans la conduite de ces actions de prévention des discriminations et de promotion de la diversité ? Donner au minimum deux exemples :

Autres éléments à porter à la connaissance des services du pouvoir adjudicateur concernant les actions menées en matière d’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, de prévention des discriminations et de promotion de la diversité :